

CONSEIL MUNICIPAL

2 JUIN 2016

Le Conseil Municipal,

A décidé d'émettre un avis favorable au Plan Partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs de La Roche-sur-Yon Agglomération.

Suite à l'étude de diagnostic effectuée à l'église en raison de fissures sur la voute de la croisée et du décollement d'une rosace, a émis un avis favorable à la réalisation de ces travaux d'un montant HT de 9.736,75 € par l'entreprise Les Métiers du Bois pour la partie charpente, et d'un montant HT de 2.745 € par la SARL BONNIN-DUGUÉ pour la fixation de la rosace. A sollicité une subvention du Conseil Départemental pour la réalisation de ces travaux, dans le cadre du programme de restauration du patrimoine immobilier non protégé.

A sollicité l'autorisation de Monsieur le Préfet pour que les réunions de Conseil Municipal et les célébrations de mariage puissent se dérouler à la salle annexe à la salle polyvalente au cas où aucune des salles de la Mairie ne pourrait être utilisée pendant les travaux de réaménagement de l'ilot Maire-Ecole.

~~~~~

### INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire a fait savoir au Conseil Municipal que le dossier de consultation des entreprises est en ligne sur le site « marchés sécurisés » et que la date limite de dépôt des offres est le 20 juin, à midi.

Monsieur le Maire a informé le conseil qu'une consultation sommaire d'entreprises est en cours pour la pose d'un escalier provisoire et la pose d'une porte à la salle de classe de l'étage.

~~~~~